



## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2010

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- ENREGISTRE une question d'actualité déposée par les élus de la minorité
- EST INFORME des décisions prises par Madame la Maire en vertu de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- APPROUVE le compte rendu du Conseil Municipal du 18 décembre 2009 – **A LA MAJORITE.**
- APPROUVE l'adhésion au groupement de commandes pour la dématérialisation des procédures de marchés publics et la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité pour la période 2011/2014, la convention constitutive du groupement de commandes désignant le CIG de la Grande Couronne coordonnateur du groupement. AUTORISE Madame la Maire à signer la convention constitutive de ce groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision – **A L'UNANIMITE.**
- APPROUVE le principe de signature d'un contrat de territoire avec la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise. APPROUVE le projet de contrat de territoire. AUTORISE Madame la Maire à signer le contrat de territoire avec la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise – **A L'UNANIMITE.**
- EMET un avis favorable aux demandes formulées par les magasins TOY'R'US, MARIONNAUD et Le GRAND CERCLE autorisant légalement leur ouverture le dimanche dans le cadre de la mise en œuvre du Périmètre d'Usage de Consommation Exceptionnel (PUCE) – **A L'UNANIMITE.**
- DESIGNE Maître HUCHET en tant que notaire chargé de l'acquisition du lot B de la parcelle cadastrée BD n° 35 pour une superficie de 842 m<sup>2</sup>, 131 route de Pierrelaye au prix de 272 000 € dont 12 000 € de frais d'agence. AUTORISE Madame la Maire ou Monsieur le Premier Adjoint en charge de la Vie Urbaine et du Développement Economique à signer l'acte authentique et les documents afférents à cette acquisition – **A L'UNANIMITE.**
- PREND connaissance des orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
- SUSPEND sa séance de 23h à 23h20 (pour entendre les questions ou remarques du public concernant les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables -PADD).
  - PREND ACTE de la tenue du débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- AUTORISE Madame la Maire ou Monsieur le Premier Adjoint au Maire chargé de la Vie Urbaine et du Développement Economique à signer l'avenant n° 3 au procès-verbal de remise d'ouvrage avec le SIARP – **A L'UNANIMITE.**
- AUTORISE Madame la Maire à solliciter la subvention auprès du Conseil Régional d'Ile de France dans le cadre de la Convention de Renouvellement Urbain pour la rénovation de la Maison des Dix Arpents – **A L'UNANIMITE.**

- ADOPTE les taux des impôts directs locaux au même niveau que ceux votés en 2009, soit :
  - Taxe d'habitation : 15,19 %,
  - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 28,54 %,
  - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 47,22 %
  - Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 9,58 % - **A LA MAJORITE.**
- AUTORISE la signature de la délégation de service public pour le marché d'approvisionnement de la Challe avec la société MANDON, pour une durée de 3 ans non renouvelable à compter du 1<sup>er</sup> avril 2010 – **A L'UNANIMITE.**
- AUTORISE Madame la Mairie à signer le procès verbal de remise d'ouvrage du gymnase de la Butte – **A L'UNANIMITE.**
- VALIDE l'application des plafond et plancher des participations familiales tel que définis par la CNAF pour l'année 2010 pour les tarifs d'accueils Petite enfance – **A L'UNANIMITE.**
- APPROUVE les accords de réciprocité pour l'accueil d'enfants scolarisés dans les écoles primaires de Saint Ouen l'Aumône et d'Eragny et la mise en œuvre d'une convention pour l'utilisation des services périscolaires avec facturation mutuelle – **A L'UNANIMITE.**
- DECIDE, dans le cadre de la bourse aux projets le versement d'une subvention de 500 € au foyer socio-éducatif du lycée Escoffier – **A L'UNANIMITE.**
- DECIDE, dans le cadre de la bourse aux projets le versement d'une subvention de 500 € à l'association les Archers d'Eragny – **A L'UNANIMITE.**
- DECIDE, dans le cadre de la bourse aux projets le versement d'une subvention de 1000 € à l'association 2 Mes Gars Wat. – **A L'UNANIMITE.**
- AUTORISE Madame la Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Général du Val d'Oise dans le cadre du dispositif de soutien aux projets « lecture publique » – **A L'UNANIMITE.**
- DECIDE, dans le cadre de la bourse aux projets, le versement d'une subvention de 800 € à l'association Enfants Soleil – **A L'UNANIMITE.**
- AUTORISE Madame la Maire à signer la convention de délégation partielle des logements locatifs sociaux du contingent préfectoral – **A L'UNANIMITE.**
- ENTEND la réponse de Madame la Maire à la question des élus de la minorité.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 00 heures 45.

Présents : Madame Dominique GILLOT, Maire, Messieurs, Mesdames, Roland GROS, Francette GAUDIN, Gérard BURN, Pierrette BORGNE, Patrice BORCIER, Dominique RAMSI, Pierre MATHEVET, Yannick MAURICE, Adjoints au Maire, Bernard ROUSSEL, Guy PRUDON, Djibrirou CISSE (à partir de 22h15), Conseillers Municipaux Délégués, Hélène CHATILLON, Nicole GUGELMANN, Catherine MARSILE, Jean-Pierre PARAY, Sylvie BRIGANDAT, Maria-Térèse FORME, Philippe RELIN, Estelle CARRON, David GANDON, Céliane NAVARRO, Chantal BAGGIO, Jean-Pierre HARDY, Joëlle MARTINEZ (à partir de 20h45), Frédéric TOURNERET (jusqu'à 00h25), Patrick BENSMAIL Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

Monsieur Mehdi NEDJADI	a donné pouvoir à Madame Dominique GILLOT.
Monsieur Djibrirou CISSE	a donné pouvoir à Monsieur Pierre MATHEVET (jusqu'à 22h15).
Madame Béatrice FURET	a donné pouvoir à Monsieur Roland GROS.
Monsieur Jimmy ZE	a donné pouvoir à Monsieur Patrice BORCIER.

Madame Monique MERIZIO a donné pouvoir à Monsieur Jean Pierre HARDY.  
Monsieur Claude THOMAS a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO.  
Madame Joëlle MARTINEZ a donné pouvoir à Monsieur Frédéric TOURNERET (jusqu'à 20h45).

Absents : Messieurs Giovanni DEL FRANCO puis Monsieur Frédéric TOURNERET (à partir de 00h25).

Madame Sylvie BRIGANDAT a été désignée comme secrétaire de séance.